

**ASSURANCE MALADIE GRAVE**  
TRANSITION

# Qui veillera sur vous?



**Votre partenaire  
de confiance.**

[www.inalco.com](http://www.inalco.com)



**IA**  **INDUSTRIELLE  
ALLIANCE**

ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

## Maladies graves et affections couvertes par votre protection

- › Accident vasculaire cérébral (AVC)
- › Anémie aplasique
- › Brûlures sévères
- › Cancer (avec risque de décès)
- › Cécité
- › Chirurgie de l'aorte
- › Coma
- › Crise cardiaque (infarctus du myocarde)
- › Infection au VIH dans le cadre de l'occupation
- › Insuffisance rénale
- › Maladie d'Alzheimer
- › Maladie du neurone moteur
- › Méningite bactérienne
- › Perte de la parole
- › Paralysie
- › Maladie de Parkinson primitive idiopathique
- › Perte d'autonomie
- › Perte de membres
- › Chirurgie coronarienne
- › Remplacement des valves du cœur
- › Sclérose en plaques
- › Surdit 
- › Transplantation d'un organe vital
- › Transplantation d'un organe vital sur liste d'attente
- › Tumeur c r brale b nigne





## Les femmes vivent plus longtemps et n'ont jamais été en aussi bonne santé

En tant que femme, vous avez tendance à surveiller votre alimentation, à vous préoccuper de maintenir votre poids santé, à vous adonner à l'exercice physique et à veiller à ce que les membres de votre famille aient une vie saine, parce que vous savez que la santé est un bien inestimable.

### Mais s'il devait survenir une maladie grave?

La maladie et le cheminement vers la guérison peuvent être éprouvants et épuisants sur les plans émotif, physique et financier. Heureusement, la médecine et vos proches seraient là pour vous soutenir physiquement et moralement. Mais qui s'occuperait de vos préoccupations financières?

### Voici l'histoire de Lisa

Lisa, 33 ans, est mariée et mère de deux jeunes enfants. Lors de sa dernière visite annuelle chez le médecin, elle a appris qu'elle était atteinte d'un cancer du sein. Comme bien d'autres femmes canadiennes qui se croient en pleine santé, elle doit maintenant se battre contre la maladie.

Pour Lisa, les principaux soucis financiers causés par la maladie sont les frais de garde imprévus, l'embauche d'une aide ménagère et les frais médicaux non couverts par le système de santé public. En effet, Lisa doit recevoir des injections parce que son système immunitaire très affaibli par les traitements ne peut plus recevoir de chimiothérapie. Malheureusement, ces traitements secondaires ne sont pas couverts par le régime public.

### Un appui dans les moments importants

Une protection financière en cas de maladie grave vous donne la liberté de vous rétablir sans contraintes financières. Advenant un diagnostic d'une des maladies graves couvertes, vous recevez la prestation prévue, non imposable, et vous en disposez comme bon vous semble. Vous seule savez ce qui est important pour votre bien-être et votre guérison.

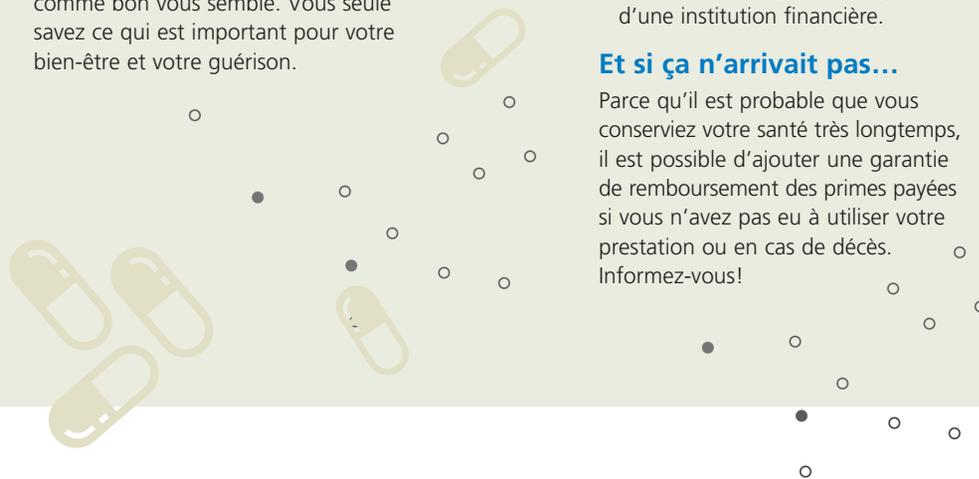
### Une aide qui s'adapte à vos besoins

Si vous êtes sur le marché du travail, vous bénéficiez possiblement d'une protection de votre revenu en cas de maladie ou d'invalidité. Cette protection est excellente, mais elle ne remplace qu'une partie de votre revenu. Elle ne vous aide pas à couvrir d'importantes dépenses que vous pourriez avoir à régler immédiatement. En fait, une protection en cas de maladie grave vous permet de :

- › Suspendre votre emploi temporairement pour vous accorder la période de repos nécessaire à votre rétablissement;
- › Offrir à votre conjoint la possibilité de rester à vos côtés pendant un certain temps;
- › Engager une aide à la maison afin d'alléger vos responsabilités;
- › Défrayer les coûts de médicaments ou de traitements non couverts par le régime gouvernemental;
- › Vous offrir des soins infirmiers à domicile;
- › Éviter de faire des retraits imposables de votre régime d'épargne-retraite ou de devoir emprunter auprès d'une institution financière.

### Et si ça n'arrivait pas...

Parce qu'il est probable que vous conserviez votre santé très longtemps, il est possible d'ajouter une garantie de remboursement des primes payées si vous n'avez pas eu à utiliser votre prestation ou en cas de décès. Informez-vous!





## Prestation Prévention +

De nos jours, grâce aux progrès de la médecine, plusieurs maladies graves peuvent être soignées rapidement et avec succès si elles sont détectées précocement. C'est pourquoi votre protection Maladie grave inclut la prestation Prévention +, équivalente à 10 % du montant de votre protection (jusqu'à un maximum de 50 000 \$), qui couvre certaines maladies qui ne mettent pas la vie en danger.

## Un choix éclairé

Informez-vous dès aujourd'hui auprès de votre conseiller en sécurité financière, qui vous guidera vers la protection la mieux adaptée à vos besoins et à votre budget. Une protection en cas de maladie grave est un élément essentiel à votre planification financière.

L'éléphant,  
symbole de nos 100 ans  
de force et de solidité.

